

ELECTIONS CE ET DP : VOTEZ TOUS SNPNC C'EST IMPORTANT!

En Avril, auront lieu les élections des membres du CE et des DP. Il est important que chaque PNC comprenne l'enjeu de ces élections et pourquoi il faut absolument voter. Dans un contexte actuel, où les Compagnies aériennes veulent faire des économies, certaines choisissent de précariser le métier de PNC (salaire proche du SMIC, conditions à bord et contrats de travail précaires, absence de sécurité des vols etc...). Voter c'est avant tout pouvoir être représentatif au sein de la Compagnie et donc pouvoir négocier avec la Direction.

ATTENTION : Pour être représentatifs et pouvoir bien négocier **nous devons obtenir 100% de vos votes** ! Collègues CDD, vous avez donc l'occasion de faire entendre votre voix.

VOTRE VOTE EST CRUCIAL

Si nous n'obtenons pas un résultat massif, le collège PNC peut disparaître et ce sont nos collègues du sol qui nous représenteront.

Pourquoi faut-il voter pour le SNPNC ? XL Airways de par sa taille modeste n'est pas une compagnie qui peut se permettre d'avoir plusieurs syndicats PNC faibles, mais a **besoin d'un seul syndicat fort et représentatif**. N'écoutez pas les rumeurs, n'éparpillons pas nos forces, nous serions tous perdants.

Voter SNPNC, c'est également la garantie d'être représenté par un syndicat 100% PNC.

Enfin, durant les quatre dernières années, l'équipe SNPNC XL a livré de nombreuses batailles dont la plupart ont été couronnées de succès. Tout n'a pas été parfait et nous avons connu quelques désillusions, mais ne vous trompez pas d'adversaire ! Nous devons faire bloc et garder notre pouvoir de négociation. Il y aura des échéances importantes pour les prochaines années (renégociation des accords puisqu'ils ont une validité de 4 ans et bien entendu nouveaux accords en préparation). Une équipe de 14 délégués PNC renforcée vous sera bientôt présentée pour continuer le travail engagé.

RESTONS UNIS, CCP, CDC, PNC en CDI ou CDD, VOTEZ SNPNC ! ■

QU'AVONS-NOUS OBTENU DURANT CES QUATRE ANNEES ?

- * Amélioration des conditions de repos à bord des avions (repos sur tous les vols long courrier de jour comme de nuit, sur les avions affrétés IW/AT etc.)
- * Fin du management PNC par la peur.
- * Entrée du premier CREW REST dans la flotte.
- * 1/3 des titularisations de l'effectif CDI.
- * Accord pour un départ = une titularisation.
- * Suivi régulier de l'application des différents accords au travers des réunions des délégués du personnel DP, amélioration et suivi du parc hôtelier, retour des indemnités repas à CUN etc.
- * Simplification et amélioration des tâches de travail et du confort au travail (housses de portes sur 330 pour protéger du froid, changement de verseuses et gants de four, couvertures et oreillers pour les équipages, salle de repos au siège, moins de papiers et d'emport de documents etc.)

- * Défense des droits des PNC tant sur le plan collectif qu'individuel : 98% des convocations disciplinaires ou de licenciement traitées en non-lieu.
- * Vigilance en Commission de Suivi de Rotations.
- * Augmentation du forfait montées au terrain, indemnités Antilles et Réunion, accord débasement Hadj, desiderata, CA pour couples et PACS etc...
- * Accès au CE égalitaire entre CDD et CDI (chèques cadeaux de Noël et places de cinéma ...).
- * Avance sur solde tous comptes pour les CDD, le temps d'obtenir la feuille jaune pour POLE EMPLOI.
- * Amélioration des conditions de vie (prise en compte des journées visa comme journée de travail, réorganisation heures d'ouverture du service Interline et CE).
- * Consultation et information de notre population PNC.
- * CHSCT : vigilance sur les conditions d'hébergement (ex : fin aéroport MLE), droit de retrait des vols Reconduction aux Frontières, changement par cycle des presta PEQ, défibrillateurs.
- * Et bien d'autres encore, et bien d'autres à venir... ■



BULLETIN D'ADHESION XL AIRWAYS

Nom :
Prénom : Nom de jeune Fille :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse :
.....
.....
☎ : ☎ :
@:

Date d'embauche :
Nature du contrat de travail (durée déterminée ou indéterminée) :

Grade : STW / HOT / CHEF DE CABINE / CCP
(Rayer la mention inutile)

* * *

Je souhaite adhérer au Syndicat National du Personnel Navigant Commercial.

Fait à le Signature :

Cotisation mensuelle : 9 €

(Les cotisations syndicales sont déductibles des impôts)

Retourner cette fiche après l'avoir remplie et signée, accompagnée du formulaire de prélèvement bancaire également complété et y joindre un R.I.B